

Le CMP de Pierre Bénite

✓
✓
✓
✓
... dans le
système de santé

Le CMP Pierre Bénite
fait partie de l'organisation
du service public sectorisé
de psychiatrie.
Il est rattaché à l'hôpital
Saint Jean de Dieu.

Les soins dispensés au CMP
sont financés directement
et en totalité par la Sécurité
sociale. Vous n'aurez donc
pas à faire l'avance des frais.



CMP Pierre Bénite

5, rue Jean Bajard - 69310 Pierre Bénite
Rez-de-chaussée
(angle rue Charles de Gaulle - ZAC du Perron)
Tél. : 04 78 50 63 33

Accès de la structure

Bus 17 - (arrêt Charmet)
Bus 15 - (arrêt La Maillette)

Commune desservie :

Pierre Bénite - Irigny - Vernaison - Charly
Saint Genis Laval
(le quartier du "champlong" uniquement)

 Centre hospitalier
SAINT JEAN DE DIEU
290, route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08

A R H M
Soins • Accompagnement • Recherche

Centre Médico Psychologique

Pierre Bénite

5, rue Jean Bajard
69310 Pierre Bénite

Tél. : 04 78 50 63 33
Fax : 04 78 50 40 21

Impression et réalisation Service Imprimerie Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu - Septembre 2011

Centre rattaché
au secteur
infanto-juvénile sud-est 69 i011

Un Centre Médico Psychologique c'est...

- > Un lieu de prévention et de soins psychiques, pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
- > Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique.
- > Une équipe soignante pluridisciplinaire
- > Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

Pourquoi venir au CMP ?

- > L'équipe du centre médico psychologique accueille les enfants rencontrant des difficultés à l'école et/ou à la maison.
- > Ces difficultés peuvent se manifester sous diverses formes : troubles du langage, de la lecture, de l'écriture, de la motricité, du comportement, de l'alimentation ou du sommeil, ou encore des troubles relationnels, affectifs et psychologiques perturbant les relations avec l'entourage.

Quelle prise en charge pour votre enfant ?

- > Après l'enregistrement de votre demande, un(e) pédopsychiatre ou un(e) psychologue vous recevra pour prendre en compte les difficultés de votre enfant. Nous aborderons ce qui vous préoccupe et nous définirons ensemble ce qui paraît le mieux convenir à la demande en proposant :
 - soin individuel (psychologique ou/et orthophonique ou/et psychomoteur)
 - soin groupal
 - soin familial
 - entretien et accompagnement par l'assistante sociale
- > Parfois quelques consultations suffisent.

Qui d'autre peut vous aider ?

- > Un interprète est à votre disposition si besoin.
- > Des associations de parents, comme l'UNAFAM ou l'ADAPEI peuvent vous apporter soutien et conseils. Des plaquettes de présentation de ces associations sont disponibles au CMP.

En cas de réclamation ou d'observation, vous pouvez vous adresser au médecin responsable du centre médico-psychologique ou solliciter un rendez-vous auprès du médecin-chef.

Confidentialité

L'équipe soignante est tenue au secret professionnel. C'est dans le respect de ce dernier que des rencontres, en accord avec la famille, peuvent avoir lieu avec d'autres professionnels de santé et partenaires.

Des données concernant votre enfant sont également transmises au médecin responsable de l'information médicale de l'établissement.

Elles sont traitées dans le strict respect des règles de confidentialité.

Conformément à la loi du 06/01/78 relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations concernant votre enfant.